



COURS D'ÉTÉ ÉDITION 2016

En route pour ma réussite!

Pour les élèves du secondaire qui désirent:

◆ *reprendre un cours en échec cette année peu importe le niveau;*

ou

◆ *réviser afin de faire un examen de reprise du Ministère de l'Éducation, pour un cours échoué en juin 2016.*



Pour information:

418 589-1301, poste 3344
ou
la direction de votre école

Modalités d'inscription

Dates d'inscription:

- ◇ Le 6 juillet — de 13 h à 15 h 30
- ◇ Le 7 juillet — de 9 h à 11 h 30

Durée des cours:

Une semaine intensive de 30 heures par matière à reprendre, entre le 11 et le 29 juillet 2016.

- ◆ *L'examen aura lieu le samedi suivant le cours intensif ou selon l'horaire du Ministère.*

Endroit:

École secondaire Serge-Bouchard.

***L'horaire des cours d'été sera disponible sur le site Internet de la Commission scolaire ou au 418 589-1301, poste 3344, à partir du 8 juillet.**

Documents à apporter

- ◆ Une copie du bulletin de juin 2016;
- ◆ Une pièce d'identité avec photo;
- ◆ Le paiement des frais d'inscription;
- ◆ Le plan d'intervention avec les besoins particuliers de l'élève, si nécessaire.

Frais d'inscription

Les coûts rattachés aux cours d'été sont les suivants:

- ⇒ **175 \$** (tout élève qui fréquente une école de la Commission scolaire de l'Estuaire);
- ⇒ **250 \$** (tout élève n'ayant pas fréquenté une école de la Commission scolaire de l'Estuaire pour l'année scolaire 2015-2016).

Conditions d'admission

- ◆ Les cours d'été sont une mesure d'aide pour les élèves ayant un échec dans une matière (entre 50 % et 59 %). Un résultat inférieur à 50 % en cours d'année constitue un défi trop grand pour la réussite de l'élève.
- ◆ L'assiduité, le travail régulier, la motivation et l'ampleur des défis à relever contribuent à la réussite du jeune pour chaque compétence enseignée et évaluée.
- ◆ L'élève s'engage à être présent à tous les cours. Tout élève qui aurait plus de 6 heures d'absence sera exclu du cours et ne sera pas remboursé.
- ◆ L'élève s'engage à faire les travaux et les évaluations demandés par l'enseignant.
- ◆ L'élève s'engage à respecter les règles de vie en vigueur durant toute la session. Si l'élève est suspendu à la suite d'un manquement aux règles de vie, il sera retiré du cours et les frais du cours ne lui seront pas remboursés.
- ◆ La passation de l'épreuve finale est obligatoire.
- ◆ Le prêt de manuel se fera au début de tous les cours si nécessaire. Un dépôt de 10,00 \$ en argent comptant peut être exigé pour chaque manuel. Un 10,00 \$ de dépôt additionnel peut être demandé pour une calculatrice scientifique si nécessaire.
- ◆ Un nombre minimal d'élèves est requis pour offrir le cours. En cas d'annulation du cours par la Commission scolaire, les frais d'inscription seront remboursés.

Cours en ligne

L'élève peut suivre un cours privé ou en ligne.

Pour plus d'information, consultez le site suivant:
<http://www.csbe.qc.ca/coursenligne>

Dans les deux cas, l'élève doit s'inscrire aux épreuves de reprise entre le 12 et le 14 juillet 2016 et s'y présenter selon l'horaire officiel. Il lui en coûtera 20\$ pour chaque épreuve de la Commission scolaire. Cependant, les épreuves du Ministère restent sans frais.

MÀJ 2016-06-03

Horaire et précision pour les épreuves

Pour l'ensemble des cours offerts, l'élève devra passer une épreuve préparée par la Commission scolaire ou par le Ministère, en respectant la grille-horaire de passation des épreuves.

Dans le cas d'une matière dont l'épreuve est divisée en volets, l'élève n'est pas tenu de se présenter à l'épreuve finale d'un volet déjà réussi. Il doit cependant en informer son enseignant lors de la première journée de cours.

Les élèves de 4^e et 5^e secondaires recevront leur relevé de notes officiel du Ministère vers la mi-juillet. C'est ce relevé qui confirmera la réussite ou l'échec dans les matières sanctionnées par le Ministère de l'Éducation.

Les élèves ont maintenant accès au relevé de notes du Ministère via le Portail de la Commission scolaire.

Lors de la réception du relevé de notes du Ministère, si un jeune déjà inscrit a réussi son cours, son inscription lui sera remboursée.

♦ Épreuve de français de 5^e secondaire: Écriture

Remise du cahier de préparation de **français écriture 5^e secondaire** (132-520):

- l'élève doit se présenter **au secrétariat de l'École secondaire Serge-Bouchard** entre le **18** et le **20 juillet 2016** de **9 h à 15 h 30**. **L'élève doit apporter une pièce d'identité.**

♦ Épreuves d'anglais de 5^e secondaire: Interaction orale

La **tâche préparatoire** et l'épreuve **Interaction orale d'anglais langue seconde de 5^e secondaire** (134-510), auront lieu entre le **25 juillet** (13 h) et le **27 juillet** (15 h 30).

L'élève doit apporter une pièce d'identité.

Modalités d'inscription à une reprise d'examen (sans le cours d'été)

Les élèves doivent se présenter à l'administration de l'**École secondaire Serge-Bouchard** entre le **12 juillet** (9 h 30) et le **14 juillet** (15 h 30) et avoir en main les mêmes documents que pour l'inscription au cours d'été. Il en coûtera **20 \$ par épreuve de reprise de la Commission scolaire**. Il n'y a **aucun frais pour une reprise d'épreuve du Ministère de l'Éducation**.

Horaire de passation des épreuves de reprise du Ministère

Lundi le 25 juillet de 8 h 30 à 11 h 45

Français, 5^e secondaire, écriture (132-520)

Mardi le 26 juillet de 9 h à 12 h

Mathématique, 4^e secondaire, les 3 séquences (063-420), (064-420), (065-420)

Mercredi le 27 juillet de 13 h à 16 h

Histoire et éducation à la citoyenneté, 4^e secondaire (087-404)

Judi le 28 juillet de 9 h à 11 h

Anglais, langue seconde, 5^e secondaire, production écrite (134-530)

Vendredi le 29 juillet de 9 h à 12 h

ST - Science et technologie, 4^e secondaire, épreuve écrite (055-410)

ATS - Applications technologiques et scientifiques, 4^e secondaire, épreuve écrite (057-410)

Précisions

concernant les cours de 4^e secondaire

Le cours de mathématique **CST** s'adresse à l'élève qui est en échec en juin en CST, TS ou SN.

Le cours de mathématique **TS** s'adresse à l'élève qui est en échec en juin en TS ou SN

Le cours de mathématique **SN** s'adresse à l'élève qui est en échec en juin en TS ou SN